



## **Formation Spécialisée (F.S.)**

du Comité Social d'Administration Local (C.S.A.L.) de la DRFiP PACA 13

**- séance du 6 octobre 2023 -**

Dans sa déclaration liminaire, Solidaires Finances Publiques 13 a abordé de nombreux points importants pour les agents de la DRFiP PACA 13 comme les mesures de protection des agents face aux problèmes de sécurité, le recrutement d'un Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (I.S.S.T.) supplémentaire et d'un psychologue, le suivi des rapports de l'I.S.S.T. ou l'analyse des causes (notamment structurelles et endogènes) à l'origine des fiches de signalement. Dans le meilleur des cas, la Direction a renvoyé les sujets évoqués à une prochaine séance de la Formation Spécialisée, ou elle n'a pas jugé utile de nous répondre.

Suite à l'agression intervenue fin septembre à l'accueil du S.I.P. Marseille Borde, la Direction a pris les mesures de soutien qu'elle estime nécessaires envers l'agent victime et ses collègues de service, et a adressé un signalement au Procureur de la République (article 40 du *Code de Procédure Pénale*). Lors de la séance de la F.S., la Médecin du Travail est intervenue pour demander la mise en place d'un arbre des causes afin d'abord d'analyser les circonstances des problématiques de violence puis d'éliminer ces causes autant que possible. La Direction semble plus focalisée sur le changement des vitres de polyméthacrylate de méthyle (type Plexiglas) – que nous souhaitons également – que sur la recherche des causes à l'origine du comportement violent de certains usagers. En effet, les doctrines d'accueil actuellement mises en œuvre par la Direction (fermeture des lieux d'accueil physique, Centres de Contact, Espaces France Services, dématérialisation tous azimuts, limitation du temps de réception téléphonique et physique...) participent aussi, selon Solidaires Finances Publiques 13, à la dégradation du climat de réception de nos usagers et donc à celle des conditions de travail des agents qui y sont affectés. Plutôt que d'être dans la réparation curative du préjudice, ce qui est néanmoins indispensable, Solidaires Finances Publiques 13 appelle de ses vœux une réflexion préventive plus large en amont pour éviter au maximum les incidents ; ce qui est d'ailleurs en parfait accord avec l'esprit de la Formation Spécialisée.

### **1 – Présentation des rapports de visites de l'Inspection Santé et Sécurité au Travail (I.S.S.T.)**

L'I.S.S.T. a présenté les rapports de ses visites, réalisées en 2022 (CFiP Aix Estienne d'Orves et Arles Alysamps) et 2023 (CFiP Tarascon). Suite aux demandes répétées des représentants Solidaires Finances Publiques 13, ces rapports de visite comportent désormais les suites données par la Direction aux recommandations de l'I.S.S.T.. Les contrôles électriques et de sécurité incendie ont été effectués. Les diagnostics amiante sont réalisés avant travaux. Solidaires Finances Publiques 13 rappelle que trop souvent les contrôles en haute tension ne sont pas faits car cela nécessite une anticipation à la visite de l'I.S.S.T.. De même, les rapports d'entretien ne sont pas systématiquement fournis comme le règlement l'exige pourtant.

La problématique spécifique d'**Aix Estienne d'Orves** : l'orientation plein Sud et la structure du bâtiment rendent les travaux d'entretien et de réparation difficiles. Un projet de rénovation des façades externes est à l'étude. En attendant, les solutions proposées pour réchauffer les locaux en

hiver et les refroidir en été ne sont que des palliatifs et ne peuvent pas être satisfaisantes pour les agents.

Concernant le CFiP de **Tarascon**, certains espaces n'ont pas pu être visités car des travaux étaient en cours au 30 mars 2023, date de la visite. Il est à noter que des travaux d'ampleur en termes de conformité électrique ont été réalisés dans la foulée de cette visite. Toutefois, de nombreux points restent à corriger : protection des baies de brassage, réparation des fissures intérieures et extérieures, correction des espaces de travail en fonction des missions pour les problèmes d'ambiances lumineuse et sonore, remplacement de vitres... La Direction indique que la plupart des travaux sont à venir et qu'en parallèle elle mène une réflexion pour trouver une utilité aux surfaces inoccupées du site. Enfin, la Direction n'apporte aucune réponse à la question portée par Solidaires Finances Publiques 13 relative au nouveau mobilier de cuisine.

Globalement, Solidaires Finances Publiques 13 attire l'attention de la Direction sur le peu d'entrain que mettent certains Gestionnaires de site à s'acquitter de leur tâche, notamment en matière de formation à cette mission spécifique. La Direction partage ce constat et le justifie en rappelant le caractère contraignant de cette fonction, « *non rémunérée* » et pour laquelle les Gestionnaires de site ne sont « *pas forcément tous volontaires* »...

## **2 - Présentation du rapport de visite du C.H.S.-C.T. à Martigues (5 octobre 2022)**

Demandé par feu le Comité Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail (C.H.S.-C.T.) sur proposition de Solidaires Finances Publiques 13, la visite a été rapportée à l'époque, et ce rapport présenté aujourd'hui, par nos représentants. Nous avons ainsi sollicité cette visite suite à la fusion entre les Services des Impôts des Particuliers (S.I.P.) de Martigues et Istres sur le site de Fleming ainsi que la fermeture de la Trésorerie (site L. Combes). Les travaux ont notamment consisté à sécuriser des espaces pour empêcher l'accès des usagers ainsi qu'à aménager la caisse.

Solidaires Finances Publiques 13, s'étant par ailleurs rendu à la rencontre des collègues le 2 octobre dernier en prévision de cette séance, questionne la Direction sur les problèmes d'acoustique de la cellule téléphonique : il n'y a, à ce jour, pas de suivi particulier. De même, il n'y a aucune consigne sur les archives vivantes, alors que de nombreux documents « papier » sont encore très utilisés dans les services. Solidaires Finances Publiques 13 constate que le problème du ménage perdure, comme sur de trop nombreux sites du département... En outre, Solidaires Finances Publiques 13 réclame toujours des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, notamment en matière de stationnement. Cette demande est reprise par la Médecine du Travail à propos de l'accès au local médical en rez-de-jardin. Nous avons également porté la question du recyclage dans le cadre du nouveau contrat de ramassage confié à la Métropole, à l'heure où les Directions se plaisent à se parer de *green-washing*...

## **3 – Présentation du rapport annuel de la Médecine du Travail**

La Médecine du Travail a présenté son rapport d'activité pour l'année civile 2022. Le principal écueil de cet exercice tient au fait que la Médecin n'est arrivée qu'en octobre 2022, et a donc dû présenter un rapport sur l'activité des consœurs qui l'ont précédée. De plus, ce rapport présente avant tout des chiffres bruts et des données globales qui ne permettent pas d'en tirer de conclusions sur l'état des agents et de l'impact des conditions de travail sur leur santé, encore moins de dégager des pistes d'actions de prévention à engager. Et, pour Solidaires Finances Publiques 13, c'est bien là pourtant le rôle principal de la Formation Spécialisée.

Solidaires Finances Publiques 13 demande que ce rapport puisse être présenté plus tôt dans l'année, et réclame par ailleurs la création d'un poste de Psychologue du Travail au sein de l'équipe

pluridisciplinaire aujourd'hui en place ; équipe qui vise à associer compétence praticienne et connaissance de nos réalités professionnelles. La Médecin du Travail encourage cette proposition de Solidaires Finances Publiques 13. L'Assistance de Service Social rappelle l'existence d'une plateforme téléphonique nationale et d'une convention avec l'Assurance Maladie (par l'intermédiaire du Médecin traitant pour prise en charge des frais) et des cliniciens agréés pour trois rendez-vous de consultation psychologique par agent. La Direction Régionale répond qu'un tel recrutement ne dépend pas de son ressort mais de celui du Secrétariat Général ministériel.

#### **4 – Point d'information sur les fiches de signalement**

48 fiches de signalement ont été rédigées depuis le début de l'année 2023, et 4 (bientôt 5) ont donné lieu à un signalement au Procureur de la République (article 40 du Code de Procédure Pénale). Ces signalements concernent majoritairement les S.I.P., particulièrement dans le cadre de la mission d'accueil physique. Ces fiches ont toujours été suivies *a minima* d'une mise en garde adressée à l'usager contrevenant et d'un témoignage écrit de soutien à l'agent victime.

Une nouvelle fois, Solidaires Finances Publiques 13 interroge sur les causes structurelles qui conduisent certains usagers à ces actes violents, et sur la formation des encadrants qui ne savent parfois pas comment se servir des fiches de signalement. La Direction ne répond pas sur les causes, renvoyant tout à la fatalité de l'environnement social contemporain, mais assure demander à ce que les fiches de signalement soient rédigées systématiquement ; et entend insister sur ce point auprès des encadrements. Pour nous, ces fiches doivent représenter un véritable outil de prévention.

Bien que la Direction ait donné suite à la plupart des préconisations de l'I.S.S.T. sur des points techniques, de nombreux sujets restent encore sans solution, notamment en ce qui concerne le ménage ou les questions de climatisation / chauffage. Solidaires Finances Publiques 13 continue de défendre les conditions de vie au travail de l'ensemble des services de la DRFIP PACA 13 aussi bien dans les instances prévues à cet effet qu'au quotidien en étant au plus près des agents. N'hésitez surtout pas à nous contacter, vous savez pouvoir compter sur la disponibilité de l'ensemble de votre équipe militante Solidaires Finances Publiques 13.

*Les représentant(e)s Solidaires Finances Publiques 13 en Formation Spécialisée (F.S.),*

*David POSTEL, Maxime PICARD, Sylvie RAYBAUD, Thierry MUNOZ, Alexandre PADOVANI et Isabelle DE GREGORIO.*